

DEC201733DR06

Décision portant nomination de Mme Marie Rambeau, aux fonctions de chargée de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR7564 intitulée Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement (LCPME)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC173303DGDS du 21 décembre 2017 portant création ou approuvant le renouvellement de l'unité UMR7564, intitulée Laboratoire de Chimie Physique et Microbiologie pour l'Environnement (LCPME), dont le directeur est M. Alain Walcarius ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre-Est ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Marie Rambeau, Ingénieur d'études, est nommée chargée de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR7564 à compter du 14 septembre 2020.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy, le 23 septembre 2020.

Pour le président - directeur général et par délégation,
Le directeur d'unité
Alain Walcarius

